



CHARTRE D'ENGAGEMENT

Le , à Orléans

Pour l'école élémentaire
M. , directeur

Pour la ville de
M. , adjoint au maire

Pour l'association Loiret Nature Environnement,
M. Didier PAPET, Président

Pour l'Education Nationale,
M. George Bucheli, Inspecteur d'Académie

Le problème du changement climatique est un immense défi pour lequel la France s'est officiellement engagée en 2003, par la voix de son premier ministre, à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050 pour éviter le pire : diminution drastique de la biodiversité mondiale, élévation du niveau des océans, augmentation du nombre de phénomènes climatiques extrêmes, baisse des rendements agricoles à l'échelle mondiale, migrations humaines massives, impact sanitaire (progression de la malnutrition et de certaines épidémies, augmentation de la prévalence des problèmes respiratoires...), récession économique, guerres. Un objectif aussi ambitieux de réduction des émissions de GES ne peut être atteint qu'à condition d'accompagner l'évolution de la technique, le renforcement des normes (comme l'isolation des bâtiments), le développement des énergies renouvelables et des transports en commun par un changement de comportement.

Or, le fonctionnement courant des établissements scolaires est une source de rejets importants de gaz à effet de serre, et tout particulièrement de dioxyde de carbone -principal GES rejeté par les Hommes- en raison du mode de chauffage généralement utilisé pour les bâtiments scolaires (gaz naturel). A titre d'exemple, le seul chauffage annuel d'une école primaire de 300 élèves peut rejeter autant de dioxyde de carbone qu'une voiture (consommation : 5L/100km) parcourant près d'un million de kilomètres ! Une partie substantielle de ces émissions peut être évitée en adoptant un comportement responsable : fermetures des portes et des fenêtres en période de chauffage, gestion appropriée du chauffage, tenue vestimentaire adéquate, etc.

OBJET DE LA CHARTE

La charte décrit succinctement le processus à engager pour que l'école signataire réduise significativement ses émissions de gaz à effet de serre.

1 OBJECTIFS

La présente charte, à laquelle toute école du département du Loiret peut adhérer, a pour objectifs de :

- favoriser chez les élèves l'apprentissage des gestes écocitoyens et la compréhension de la problématique climatique,
- diminuer significativement l'impact de l'école signataire sur le changement climatique,
- réduire pour la collectivité le coût de fonctionnement courant de l'école,
- créer une dynamique basée sur des écoles ayant valeur d'exemplarité en termes de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

2 ENGAGEMENTS DE L'ECOLE

L'école signataire de cette charte s'engage à :

- hiérarchiser, avec l'aide de Loiret Nature Environnement, les priorités d'actions à mettre en œuvre dans l'école pour lutter contre le changement climatique,
- veiller à ce que tous les élèves, si possible, suivent une sensibilisation sur le changement climatique et sur les actions à engager au niveau individuel pour limiter l'impact de l'école sur le réchauffement planétaire,
- développer plus généralement chez les élèves les gestes écocitoyens, faciliter l'information des élèves, des parents, des enseignants, du personnel technique et d'une manière générale de l'ensemble des utilisateurs fréquentant l'établissement, par tous moyens de communication appropriés,
- agir prioritairement par l'instauration de comportements vertueux sur la plus importante source d'émission de gaz à effet de serre, soit généralement le chauffage de l'établissement, sans exclure cependant les autres sources d'émission (déplacements école-domicile, cantine, électricité, etc.).

3 ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

La commune signataire de cette charte s'engage pour sa part à :

- désigner un agent technique et un élu référents pour participer au comité de pilotage institué pour l'opération,
- fournir à Loiret Nature Environnement les informations nécessaires (consommations de gaz, d'électricité, etc.) relatives à l'école afin d'établir un bilan carbone,
- agir prioritairement sur la plus importante source d'émission de gaz à effet de serre soit généralement le chauffage de l'établissement, sans exclure cependant les autres sources d'émission, en engageant dès que possible les menus travaux d'entretien (radiateurs, ralentisseurs de portes, ...) qui permettraient de diminuer les émissions de gaz à effet de serre,
- soutenir Loiret Nature Environnement dans ce projet, notamment en participant activement aux nécessaires réunions d'information et de concertation,
- valoriser l'école engagée dans cette démarche exemplaire par tous supports de communication.

4 ENGAGEMENTS DE LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

Loiret Nature Environnement s'engage pour sa part à :

- réaliser un bilan carbone simplifié de l'école,
- élaborer en conséquence un plan d'actions concertées -un « plan climat »- pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'école,
- travailler avec une classe référent et sensibiliser, si possible, l'ensemble des élèves de l'école sur la problématique énergétique, le changement climatique et les réponses concrètes que l'on peut apporter au niveau individuel,
- accompagner l'école dans son projet éducatif naturaliste et/ou environnementaliste en compensation des efforts fournis,
- assurer un lien étroit entre l'école et les services techniques de la mairie,
- organiser les réunions nécessaires à la bonne marche du projet (réunions d'information des parents et du personnel, réunion du comité de pilotage, etc.),
- valoriser la démarche de l'école et de la commune,
- effectuer un bilan annuel de l'opération.

Opération soutenue par :

